

Liberté Égalité Fraternite

Rectorat

Délégation régionale académique à l'information et à l'orientation

DRAIO 10 rue de la Convention 25030 Besançon

ce.draio@regionacademique-bourgognefranche-comte.fr VU l'article L612-3 du Code de l'Éducation,

Modifié par la LOI N°2018-166 du 8 mars 2018 relative à l'orientation et à la réussite des étudiants

Modifié par la LOI n° 2020-1674 du 24 décembre 2020 de programmation de la recherche pour les années 2021 à 2030 et portant diverses dispositions relatives à la recherche et à l'enseignement supérieur

VU l'arrêté du 6 décembre 2019 portant réforme de la licence professionnelle

Besançon, le 24 mai 2022

ARRÊTÉ 2022-037

Relatif à l'accueil des bacheliers technologiques dans les BUT des académies de Besançon et Dijon

Article 1 : En tenant compte de la spécialité du diplôme préparé et des demandes enregistrées dans le cadre de la procédure de préinscription « Parcoursup » pour l'accès aux bachelors universitaires de technologie (BUT), la Rectrice de la région académique de Bourgogne-Franche-Comté, Rectrice de l'académie de Besançon et Chancelière des Universités, a prévu l'accueil d'un pourcentage minimal de bacheliers technologiques.

Article 2: Les pourcentages ont été fixés en concertation avec les directeurs des instituts universitaires de technologie (IUT). Ils constituent une indication en accord avec l'arrêté du 6 décembre 2019 portant réforme de la licence professionnelle, visant à accueillir au moins 50% de bacheliers technologiques en première année sur l'ensemble d'un établissement.

A l'issue de la phase d'admission en procédure normale de la plateforme Parcoursup, il conviendra d'examiner prioritairement les candidatures de bacheliers technologiques en phase complémentaire.

A compter de la prochaine rentrée scolaire 2022, les taux de bacheliers technologiques dans les IUT sont fixés comme suit, en annexe.

<u>Article 3 :</u> Madame la Présidente de l'Université de Franche-Comté et monsieur le Président de l'Université de Bourgogne sont chargés de l'exécution du présent arrêté.

La Rectrice de région académique, Rectrice de l'académie de Besançon, Chancelière des Universités

Nathalie ALBERT-MORETTI

TAUX MINIMUM DE PLACES RESERVÉES AUX BACHELIERS TECHNOLOGIQUES DANS LES IUT DE BESANÇON, VESOUL ET DE BELFORT-MONTBÉLIARD

Commune	Libellé établissement	Domaine	Spécialité/mention	Capacité Psup	Taux Bacs Technos (%)
Belfort	I.U.T de Belfort-Montbéliard	Production	Génie civil - Construction durable	70	50
			Génie électrique et informatique industrielle	52	50
			Informatique	96	50
			Métiers de la Transition et de l'Efficacité Énergétiques	48	50
		Services	Carrières sociales Parcours animation sociale et socioculturelle	56	50
			Carrières sociales parcours coordination et gestion des établissements et services sanitaires et sociaux	28	50
			Carrières sociales parcours villes et territoires durables	28	50
			Techniques de commercialisation	84	50
Besançon	I.U.T de Besançon	Production	Chimie	72	28
			Génie mécanique et productique	94	48
		Services	Gestion des entreprises et des administrations	140	48
			Information communication Parcours communication des organisations	56	49
			Information communication Parcours publicité	84	48
Montbéliard	LU.T de Belfort-Montbéliard - Site de Montbéliard	Production	Mesures physiques	48	25
			Métiers du multimédia et de l'internet	72	50
			Réseaux et télécommunications	56	50
		Services	Gestion administrative et commerciale des organisations	60	50
			Gestion administrative et commerciale des organisations - Entièrement en distanciel	14	50
Vesoul	I.U.T de Besançon - Antenne de Vesoul	Production	Génie industriel et maintenance	26	60
			Hygiène Sécurité Environnement	52	50
		Services	Management de la Logistique et des Transports	54	50

ANNEXE 2 ACADÉMIE DE DIJON

TAUX MINIMUM DE PLACES RESERVÉES AUX BACHELIERS TECHNOLOGIQUES DANS LES IUT DE DIJON- AUXERRE-NEVERS, CHALON-SUR-SAÔNE ET LE CREUSOT

Commune	Libellé établissement	Domaine	Spécialité/mention	Capacité Psup	Taux Bacs Technos (%)
Auxerre	I.U.T de Dijon - Antenne d'Auxerre	Production	Génie civil - Construction durable	52	50
			Réseaux et télécommunications	39	50
		Services	Techniques de commercialisation	112	50
Chalon-sur-Saône	l.U.T de Chalon-Sur-Saône	Production	Génie industriel et maintenance	48	50
			Science et génie des matériaux	48	25
		Services	Management de la Logistique et des Transports	74	50
	LU.T de Dijon	Production	Génie biologique parcours biologie médicale et biotechnologie	52	50
			Génie biologique parcours sciences de l'aliment et biotechnologie	52	40
			Génie mécanique et productique	78	50
			Informatique	104	50
Dijon			Métiers du multimédia et de l'internet	78	50
			Gestion administrative et commerciale des organisations	84	50
			Gestion des entreprises et des administrations	168	50
			Information communication Parcours communication des organisations	28	50
			Information communication Parcours métiers du livre et du patrimoine	56	40
	I.U.T du Creusot	Production	Génie électrique et informatique industrielle	72	50
Le Creusot			Génie mécanique et productique	72	50
Le Oleusoi			Mesures physiques	72	25
		Services	Techniques de commercialisation	140	50
Nevers	I.U.T de Dijon - Antenne de Nevers	Production	Informatique	26	50